

Bonjour à toutes et à tous, j'ai besoin de vous et je vous en remercie d'avance :

Ma vie a basculé en 2013 à l'âge de 42 ans. Mère de jumeaux de 10 ans, sportive, créative et débordante de projets, j'ai vécu l'expérience douloureuse d'un cancer du sein opéré et traité par chimiothérapie et radiothérapie. Les traitements ont été rudes, en particulier pour mon système digestif.

En 2014, une pyélonéphrite et une colique pseudo-membraneuse à clostridium difficile m'ont obligée à prendre plusieurs antibiotiques qui ont terminé d'altérer un équilibre de flore devenue précaire.

Durant les 5 années qui ont suivi, mon état de santé n'a cessé de se détériorer me laissant incapable de poursuivre mon activité professionnelle à plein temps, m'interdisant toute activité physique, avec un cortège de symptômes de plus en plus invalidants : perte de poids sévère, brûlures digestives et cutanées, hypomotilité, poussées d'histamine, infections urinaires, douleurs musculaires et articulaires, marqueurs auto-immunes positifs aux analyses, allergies alimentaires, insomnies ...la liste n'est pas exhaustive.

A débuté alors une errance médicale qui m'a menée de spécialistes en spécialistes. J'ai dû faire face à l'incompréhension, au déni du corps médical, affronter seule cette maladie qui ne trouvait pas de nom, continuer à vivre un quotidien devenu très difficile. Jusqu'en septembre 2018...

Un test respiratoire à l'hydrogène expiré, examen encore peu pratiqué en France par les gastro-entérologues, a permis de déceler que mon intestin grêle est colonisé par une prolifération de bactéries. Cette maladie s'appelle le **SIBO** (*small intestinal bacterial overgrowth, en anglais*). S'en suivent deux traitements antibiotiques qui ne feront qu'aggraver les symptômes. Arrivée au bout des possibilités médicamenteuses indiquées contre le SIBO, il m'a été proposé de déposer un dossier de demande de greffe de Microbiote provenant d'un porteur sain. Cette pratique est encore au stade expérimental en France.

Fin décembre 2018, j'apprends que mon dossier n'a pas été validé par le directeur de recherche, mon clostridium difficile étant trop ancien (première indication des greffes fécales). La décision est dure à encaisser, ma dernière hospitalisation établit pourtant que je suis en « dénutrition sévère », il est urgent d'agir...

C'est à ce moment où, désespérée par cette décision, je découvre l'existence de la phagothérapie pour le traitement des bactéries résistantes et de l'association 'Phages sans Frontières'. Mon dossier a été jugé éligible, la solution est peut-être à des milliers de kilomètres d'ici, l'espoir revient !

Et avec vous, il peut devenir une réalité...

Merci, Annabel